

EDWY PLENEL

En défense
d'**Internet**
et
de WikiLeaks



MEDIAPART

Nous sommes tous des WikiLeaks !

La liberté sans frontières d'Internet contre la première puissance mondiale : ainsi pourrait-on résumer l'affaire WikiLeaks qui n'en est encore qu'à ses débuts. Entravée aux Etats-Unis, des entreprises privées ayant obéi aux pressions de l'administration, mais relayée dans le monde entier, grâce à la multiplication de sites-miroirs¹ (Mediapart a créé le sien²), la divulgation quotidienne des télégrammes confidentiels de la diplomatie américaine se poursuit à la manière d'un supplice chinois³ : 1 862 mardi 21 décembre 2010, sur un total de 251 287 annoncés.

Premier scoop mondial de l'ère numérique, le « *cablegate* » orchestré par l'organisation à but non lucratif créée en 2007 par l'Australien Julian Assange est un événement sans précédent aux conséquences imprévisibles. C'est une véritable bataille qui commence dont les enjeux sont aussi bien démocratiques que géopolitiques : l'extension ou la réduction des libertés d'information et de communication à l'échelle mondiale ; le déclin ou le sursaut de l'hyperpuissance américaine dont la domination, ses faiblesses et ses petites sont ainsi mises à nu.

Dans cette bataille, le camp de Mediapart est évidemment celui de WikiLeaks. Les rebondissements quotidiens et, parfois, anecdotiques du feuilleton en font perdre de vue l'enjeu

¹<http://wikileaks.mediapart.fr/Mirrors.html>

²<http://wikileaks.mediapart.fr/>

³<http://wikileaks.mediapart.fr/cablegate.html>

principal. Symbole de la radicalité démocratique enfantée par la révolution numérique, WikiLeaks se revendique d'idéaux fort anciens auxquels il entend redonner toute leur jeunesse. « *La publicité de la vie politique est la sauvegarde du peuple* », énonçait dès 1789 Jean Sylvain Bailly, premier président du Tiers-Etat, dans ces années d'invention politique commun aux révolutions française et américaine : le fameux premier amendement de la Constitution américaine⁴ qui prohibe toute loi contre la liberté de la presse survient deux ans plus tard, en 1791, et on le retrouve, presque mot pour mot, dans l'article 7 de notre deuxième Déclaration des droits de l'homme⁵, celle de la Constitution de 1793 et, donc, de l'An I de la République.

WikiLeaks ne dit pas autre chose : s'agissant des affaires publiques, la publicité doit être la règle et le secret l'exception. Rendre public ce qui est d'intérêt public est toujours légitime. Tout document qui concerne le sort des peuples, des nations et des sociétés mérite d'être connu du public afin qu'il puisse se faire son opinion, juger sur pièces, choisir pour agir, influencer sur les affaires du monde et sur la politique des gouvernements. Si, en démocratie, le peuple est souverain, alors la politique menée en son nom ne saurait être l'apanage d'experts et de spécialistes, d'élites et de professionnels, qui seraient seuls destinataires des informations légitimes, agissant en quelque sorte comme des propriétaires privés d'un bien public.

Le projet porté par WikiLeaks – et dont le site éponyme n'a évidemment pas le monopole – est donc de donner pleinement son sens véritable à l'injonction contenue dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme⁶, adoptée à Paris en 1948 et dont Stéphane Hessel fut l'un des rédacteurs, ce même Hessel qui, aujourd'hui, à 93 ans, nous invite

⁴<http://goo.gl/tyhYU>

⁵<http://goo.gl/F6gwe>

⁶<http://goo.gl/FXQoi>

au devoir d'indignation⁷. Comme le rappelle la déclaration d'intention⁸ de ce « *non for profit media* » (média sans but lucratif), cet article 19 stipule non seulement que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression* », mais que ce droit fondamental « *implique celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

« *L'injustice ne peut trouver de réponse que lorsqu'elle est révélée, car, pour que l'homme puisse agir intelligemment, il lui faut savoir ce qui se passe réellement* », écrit Julian Assange dans un texte de 2006⁹ justifiant l'ambition de WikiLeaks, opportunément traduit par la revue Contretemps. Réflexion inaugurale sur l'organisation de fuites (leaks) publiques massives comme arme des peuples contre des gouvernances autoritaires fondées sur le monopole du secret, cette contribution entendait démontrer combien l'actuelle révolution numérique peut accélérer et faciliter une concrétisation universelle de l'utopie de 1948.

A l'heure du média personnel, c'est la société elle-même qui peut désormais s'emparer directement de cette exigence, la garantir et la produire, du bas vers le haut, sans délai ni attente. En permettant de renouer avec la promesse démocratique des origines, sa radicalité et son authenticité, les potentialités libératrices des technologies numériques favorisent l'invention de stratégies du faible au fort, où le faible n'est pas condamné à subir et le fort pas assuré de dominer. Ici, la technique n'est pas libératrice par essence, mais par l'usage social que l'on en fait, les pratiques qu'on y promeut, les droits qu'on y conquiert, les résistances qu'on y organise de façon qu'elle reste sous le contrôle de ses usagers.

⁷<http://goo.gl/o1CDb>

⁸<http://goo.gl/w4ArG>

⁹<http://goo.gl/6EKrR>

Une bataille décisive entre les citoyens et les pouvoirs

Moteur technologique de la troisième révolution industrielle – après la machine à vapeur pour la première et l'électricité pour la deuxième –, le numérique est de ce point de vue le champ d'une bataille décisive entre les citoyens et les pouvoirs qui oppose l'extension horizontale des libertés à l'imposition d'un contrôle vertical. Univers sans frontières, lieu de partage et d'échange, facilitant la circulation et la conservation des données, sans entraves à l'accès ni limites de stockage, Internet est un levier formidable pour faire reculer l'opacité dont s'entourent les pouvoirs afin de tromper l'opinion et d'échapper à son jugement. Surtout, il permet à tout individu de faire jouer directement son droit, voire son devoir, d'alerte, sans être obligé de passer, comme hier, par des intermédiaires professionnels.

Evidemment, ce changement de paradigme déstabilise ces derniers, leur culture professionnelle et leurs repères éditoriaux – et, parmi eux, les journalistes au premier chef. Habités à être les gardiens (*gatekeepers*) de l'information, ceux qui jusqu'alors en étaient les seuls garants, sélectionneurs et promoteurs, les voici désormais concurrencés par la liberté nouvelle des lanceurs d'alerte (*whistleblowers*), ces citoyens qui se passent de leur médiation pour livrer directement les informations qui leur semblent essentielles et légitimes. Mais l'histoire imprévisible qui s'écrit sous nos yeux montre que ce n'est pas forcément les uns contre les autres, amateurs contre professionnels, mais plutôt les uns avec les autres, dans une mutation des pratiques et une évolution des repères.

Ainsi WikiLeaks, qui met en ligne des documents bruts sans analyse de ses journalistes ni commentaires de ses visiteurs, s'est résolu à faire appel à des rédactions professionnelles, celles de la vieille presse imprimée, pour les éditer,

les organiser et les trier, les hiérarchiser et les contextualiser. Ce choix n'est pas sans poser des questions qui appellent des réponses et légitiment des discussions, faute d'information claire et transparente sur le mode d'emploi de cette collaboration avec cinq rédactions internationales.

Comment est fait le tri des télégrammes ? Quels critères président à l'organisation, jour après jour, de leur divulgation ? Quelles sont les justifications de certaines coupes, par exemple de la source française de tel compte-rendu des relations entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel¹⁰ ou de l'entière description du dispositif militaire français dans une analyse de la Françafrique¹¹ par l'ambassade des Etats-Unis à Paris ?

Ces curiosités sur le « *making of* » de l'actuel feuilleton sont pertinentes, tout comme le sont les interrogations sur la très forte personnalisation autour de Julian Assange, qui risque de transformer une ambition collective en aventure individuelle, ou sur la trop grande opacité du fonctionnement interne de WikiLeaks, qui a provoqué des divergences¹² suivies de ruptures¹³. Mais, par rapport à ce qui est ici mis en jeu tant d'un point de vue démocratique – la défense de nos libertés numériques – que sur le plan géopolitique – les secrets de la puissance américaine –, ces réserves ou ces doutes sont secondaires. Basé à San Francisco, *Wired*, le magazine phare de la révolution numérique, ne dit pas autre chose, alors même que sa rédaction a animé le débat critique sur WikiLeaks, ses méthodes et son fonctionnement.

« WikiLeaks n'est pas parfait, et nous n'avons jamais hésité à pointer du doigt ses lacunes, affirme l'un de ses récents éditoriaux. Cependant, le temps est venu d'intervenir

¹⁰<http://goo.gl/dEdn7>

¹¹<http://goo.gl/UoewX>

¹²<http://goo.gl/dub7g>

¹³<http://goo.gl/ZS46B>

dans le débat et de prendre clairement position sur la valeur de ce site : WikiLeaks a pour but d'améliorer notre système démocratique, pas de l'affaiblir. La pire menace à laquelle nous sommes désormais confrontés par le développement de cette affaire ne tient pas à l'information que WikiLeaks a divulguée ou pourrait divulguer à l'avenir, mais aux réflexes réactionnaires qui montent contre lui aux Etats-Unis et qui, si l'on n'y prend garde, ne tarderont pas à menacer l'Etat de droit et notre attachement historique à la liberté d'expression. »

Dévoilant combien le business numérique peut faire fi des libertés de communication qui lui ont permis de voir le jour et de réaliser d'immenses profits, la bataille lancée contre WikiLeaks par l'administration américaine est d'abord menée comme une alliance de l'argent et du pouvoir¹⁴, Amazon, PayPal, Visa, Mastercard, etc., se transformant en censeurs dociles sans même y avoir été contraints par une décision de justice. Mais c'est aussi une cyberguerre sur la Toile, avec des attaques par déni de service de pirates non identifiés, et, surtout, une croisade idéologique, avec aux Etats-Unis des appels à poursuivre Julian Assange pour espionnage, voire carrément à l'assassiner comme l'un de ces « *combattants illégaux* »¹⁵ ou « *ennemis* » inventés par l'administration Bush dans sa catastrophique « *guerre contre la terreur* ».

Des révélations accablantes pour la puissance américaine

Cette crispation, voire cette panique, s'explique évidemment par l'ampleur des révélations de WikiLeaks. Nous le savons tous d'expérience : trop d'information finit par tuer l'information. C'est l'un des handicaps du feuilleton en

¹⁴<http://goo.gl/x5LvX>

¹⁵<http://goo.gl/rFH14>

cours : la livraison fractionnée des télégrammes diplomatiques mêle l'essentiel et l'accessoire, le décisif et le relatif, la révélation et la confirmation. Aussi y a-t-il inévitablement des effets retards dans la prise de conscience, par un large public, de la gravité des innombrables informations apportées par WikiLeaks durant cette année 2010 tant elles sont foisonnantes, depuis la toute première, en avril dernier, cette vidéo d'une bavure en Irak¹⁶ accablante pour l'armée américaine.

Dès lors, le risque existe que le film ainsi dévoilé devienne en lui-même l'information, sans que l'on prenne suffisamment la peine de s'arrêter sur ses images les plus révélatrices et, par conséquent, décisives. Ainsi, par exemple, de ces télégrammes secrets signés en avril 2009¹⁷ et en juillet 2009¹⁸ par Hillary Clinton, la secrétaire d'Etat de l'administration Obama, qui réclament un espionnage systématique des officiels des Nations unies¹⁹, de l'entourage du secrétaire général de l'ONU²⁰ et des diplomates de certaines régions²¹, notamment africaines. Montrant que les Etats-Unis font de leurs ambassades une filière opérationnelle de leur réseau d'espionnage, cette information est un scandale en soi qui met féroce à mal la prétention du président démocrate d'incarner un nouveau cours des relations internationales. Et l'on ne sera donc pas étonné que la Haute-commissaire en charge des droits de l'homme à l'ONU ait décrit les pressions sur WikiLeaks comme une forme de censure²².

¹⁶<http://goo.gl/lbRiM>

¹⁷<http://goo.gl/umtXX>

¹⁸<http://goo.gl/52SWY>

¹⁹<http://goo.gl/yofZG>

²⁰<http://goo.gl/E2xfD>

²¹<http://goo.gl/x5YXc>

²²<http://goo.gl/IlvAx>

Les informations volées ainsi réclamées par Hillary Clinton aux officiels du Département d'Etat concernent aussi bien les « données biométriques » de dirigeants africains, leurs « empreintes, photos d'identité, ADN, scans rétiniens », etc., que les mots de passe, clés de chiffrement personnelles, numéros de carte de crédit, comptes de voyageurs fréquents, etc., d'« officiels-clés des Nations unies », notamment parmi les membres permanents du Conseil de sécurité. Que ce soit la confirmation flagrante de pratiques connues – en 2003, lors de l'invasion de l'Irak, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan avait été espionné par l'administration Bush – n'en diminue pas leur portée scandaleuse : comment justifier qu'une supposée grande démocratie transforme en nid d'espions ce lieu théorique des conversations discrètes, concertations confiantes et négociations diplomatiques que devraient être les Nations unies ?

De même, s'agissant de la France et des débats de la présidentielle à venir en 2012, on aurait tort de banaliser les révélations apportées par les télégrammes sur les relais français des aveuglements américains. On y découvre ainsi l'engagement secret, puisque non revendiqué publiquement, de Nicolas Sarkozy auprès de l'administration Bush²³, aux pires heures²⁴ de l'aventure guerrière de l'après 11-Septembre, alors même que sont connues l'autorisation des tortures et l'organisation des disparitions. On y découvre surtout qu'au Parti socialiste, l'alignement sur les positions impériales américaines est toujours actif, malgré des déclarations publiques contraires : tant Pierre Moscovici²⁵, alors secrétaire aux relations internationales du PS, que l'ancien

²³<http://goo.gl/arztz>

²⁴<http://goo.gl/hhvdI>

²⁵<http://goo.gl/ulWIX>

premier ministre Michel Rocard²⁶, s'empresment de confier à l'ambassade américaine leur condamnation de l'attitude de refus de l'invasion de l'Irak prise à l'époque par Jacques Chirac et Dominique de Villepin. Et même François Hollande²⁷, alors premier secrétaire du PS, s'en va dire en juin 2006 à l'ambassadeur des Etats-Unis qu'au pouvoir, la position de son parti ne sera certes pas celle de Tony Blair, mais pas non plus celle de Jacques Chirac – qui, pourtant, fit apparemment consensus dans l'opinion française.

Il faut prendre le temps de se plonger dans les télégrammes dévoilés par WikiLeaks pour prendre la pleine mesure de ce qui s'y dévoile : une puissance américaine bien loin de l'image universaliste qu'elle prétend promouvoir et, tout au contraire, arc-boutée sur ses intérêts nationaux, ayant une diplomatie aux visées étroitement égoïstes plutôt qu'ouverte à la complexité et à la diversité d'un monde interdépendant. Cette part d'ombre soudain révélée montre une puissance aveugle aux défis nouveaux du XXI^e siècle, obsédée par son rang et la possibilité de le perdre plutôt que préoccupée d'inventer les nouveaux équilibres d'une planète où les Etats-Unis devront apprendre à compter avec d'autres, la Chine certes, mais surtout toutes ces grandes démocraties qui s'ébrouent dans l'ancien tiers-monde, inventant leur propre route maintenant qu'elles sont libérées des choix binaires imposés par la bipolarisation du monde entre Etats-Unis et URSS.

En d'autres termes, le feuilleton mis en scène par WikiLeaks est le récit du décentrement du monde, de son basculement sur de nouveaux axes qui ne seront pas ceux que les Etats-Unis et l'Union européenne pensaient inventer dans leur ivresse d'une histoire finie après leur divine surprise de

²⁶<http://goo.gl/cKUYE>

²⁷<http://goo.gl/jCzdk>

1989-1991, cette double chute du Mur et de l'Union soviétique à laquelle fera écho, dix ans plus tard, la chute des deux tours du World Trade Center, attentat terroriste où meurt cette illusion tandis que l'hyperpuissance découvre, effarée, son insigne faiblesse. Il suffit de se décentrer à son tour pour comprendre que tel est bien l'impact du « *cablegate* » : tandis qu'officiels américains et européens crient au scandale, le reste du monde se réjouit et approuve.

Ainsi faut-il aller regarder sur son blog officiel la vidéo de soutien du président brésilien²⁸ Luis Ignacio Lula da Silva à la cause de Julian Assange. Exprimant à WikiLeaks sa « *solidarité pour la divulgation des documents* », il félicite son fondateur d'avoir « *mis à nu une diplomatie qui paraissait intouchable* ». Et Lula, qui quitte la présidence du Brésil en janvier prochain, d'inviter les internautes à poster sur son blog leurs protestations en défense de « *la liberté d'expression* ». Et ce n'est évidemment pas un hasard si cette même démocratie brésilienne emmenée par le Parti des travailleurs, suivie depuis par d'autres pays latino-américains, vient de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine²⁹ dans les frontières de 1967, marquant ainsi son impatience devant l'impuissance et la complaisance américaines face à la scandaleuse politique israélienne.

De même, si l'on se tourne vers une autre grande démocratie, l'Inde, dont la diplomatie s'est fortement rapprochée de la brésilienne – notamment sur les questions du nucléaire et de l'Iran –, trouvera-t-on dans sa presse une défense sans réticences ni réserves de WikiLeaks. Journal de référence de l'Inde du Sud, basé à Chennai (Madras), *The Hindu*, par exemple, dénonçait, dans son éditorial du 6 décembre un « *maccarthysme numérique* » (*Digital McCar-*

²⁸<http://goo.gl/ptRyM>

²⁹<http://goo.gl/bazaH>

thyism³⁰) et prenait fermement la défense de WikiLeaks : « *La réponse intolérante à WikiLeaks est une menace potentielle pour tous les médias et doit être combattue* ». Comme l'a illustrée la proposition de Vladimir Poutine³¹ suggérant que le prochain prix Nobel de la Paix soit décerné à Julian Assange, tous ces soutiens³² ne viennent certes pas d'ardents démocrates. Mais ils ont en commun de percevoir ce qui se joue d'essentiel derrière le feuilleton médiatique : la mise à nu de la puissance américaine, de son arrogance et de son aveuglement, mais aussi, paradoxalement, de ses impuissances et de ses fragilités.

Un événement presque passé inaperçu témoignait de ce contexte le lendemain même du premier jour de révélation des télégrammes : le 29 novembre dernier donc, le groupe des conseillers de Barack Obama pour la science et la technologie³³ rendait un rapport³⁴ sur l'état de l'innovation technologique dans le domaine de l'énergie qui répondait à l'inquiétude exprimée par la Maison Blanche, via le secrétaire à l'énergie, Steven Chu. Pour la résumer d'une image, ce dernier avait affirmé que les Etats-Unis se trouvaient à un nouveau « *moment Spoutnik* »³⁵, allusion au sentiment de retard qui avait saisi l'Amérique lors du lancement de ce satellite par les Soviétiques en 1957. Tel est, au bout du compte, l'effet de réalité des révélations WikiLeaks : le dévoilement d'une puissance américaine qui n'est plus si sûre d'elle-même, inquiète de ses retards, empêtrée dans ses alliances, piégée par ses contradictions et, surtout, accablée par ses fautes passées.

³⁰<http://goo.gl/4LOl3>

³¹<http://goo.gl/K9BSE>

³²<http://goo.gl/jkB31>

³³<http://goo.gl/5pS5q>

³⁴<http://goo.gl/ijMbm>

³⁵<http://goo.gl/vfcj6>

Défendre l'audace démocratique des lanceurs d'alerte

Aussi l'immédiate comparaison faite avec la révélation en 1971 des *Pentagon Papers*³⁶ par le *New York Times* est-elle totalement légitime. Daniel Ellsberg³⁷, la source qui apporta au quotidien américain ces 7.000 pages de documents « *secret défense* » sur la guerre du Vietnam, est d'ailleurs parmi les premiers défenseurs de WikiLeaks³⁸ aux Etats-Unis. Et Julian Assange ne manque pas de rappeler les termes de l'arrêt rendu par la Cour suprême américaine en faveur du *New York Times* et contre l'administration Nixon, alors même qu'Ellsberg était poursuivi pour vol, conspiration et espionnage : « *Seule une presse complètement libre peut révéler efficacement les manipulations du gouvernement.* »

Présentant sur son site la divulgation des 251.287 câbles diplomatiques, dont 15.652 sont classés « *Secret* », WikiLeaks souligne qu'ils révèlent les contradictions entre le discours public des Etats-Unis et ce qui se dit et se fait « *derrière les portes fermées* ». Suit une liste non exhaustive : espionnage des alliés et de l'ONU, indifférence à la corruption et aux violations des droits de l'homme, marchandages occultes, lobbying pour des entreprises, etc. Et le site de rappeler naïvement que tout écolier américain apprend que George Washington, le premier président, ne pouvait dire un seul mensonge. Cette référence fera évidemment sourire les tenants du cynisme machiavélien, pour qui toute politique est forcément dissimulation.

Pourtant, la catastrophique mésaventure américaine de l'après-11 Septembre suffit à nous rappeler que les mensonges officiels (en l'occurrence sur les liens entre l'Irak et Al-

³⁶<http://goo.gl/ts2Q4>

³⁷<http://goo.gl/IC8IX>

³⁸<http://goo.gl/AEVPX>

Qaïda ainsi que sur les armes de destruction massive de Saddam Hussein) font toujours le malheur des peuples. Et si, le 16 juin 2010, le Parlement islandais a voté à l'unanimité l'IMMI (*Icelandic Modern Media Initiative*)³⁹, proposant de faire de ce petit pays insulaire désormais ruiné un paradis politique pour la liberté d'information, c'est parce que les mensonges cumulés de ses élites économiques, politiques et médiatiques l'ont entraîné dans le gouffre d'une crise financière ravageuse, doublée d'un effondrement moral.

En ces temps troublés et incertains de notre époque de transition⁴⁰ – de crise du capitalisme, de révolution industrielle et de décentrement du monde –, la seule garantie pour mettre à distance périls guerriers et folles menaces est de faire jouer à plein la démocratie et de renforcer tous ses dispositifs, de la circulation la plus large des informations à la participation la plus large des citoyens. Elle suppose des politiques qui acceptent de rendre compte et de rendre des comptes et, par conséquent, un public qui puisse savoir s'ils font vraiment ce qu'ils disent et s'ils disent précisément ce qu'ils font.

Dans cette optique, la transparence revendiquée ne renvoie pas au fantasme d'une société de verre mais à l'exigence politique de « *publicité* » énoncée dès 1789 par Bailly : tout ce qui concerne le public peut potentiellement être rendu public. Et cela est d'autant plus légitime quand il apparaît qu'à l'abri de nos sociétés proclamées démocratiques, les pouvoirs couvrent de secrets illégitimes leurs mensonges et leurs fautes, leurs corruptions et leurs hypocrisies, voire leurs crimes. Or c'est précisément le choc qu'a ressenti le jeune homme sans qui, à en croire la presse américaine, cette histoire ne serait jamais arrivée.

³⁹<http://immi.is/>

⁴⁰<http://goo.gl/2HepTv>

Car la médiatisation solitaire de Julian Assange en Robin des Bois numérique a relégué dans l'ombre le courage inconscient de son informateur supposé, le soldat Bradley Manning, 23 ans. Actuellement détenu sur une base militaire de Virginie aux Etats-Unis, il risquerait plus de cinquante ans de prison. Trahi par un ancien hacker auquel il s'est confié par mails en mai dernier, ce soldat en poste en Irak et spécialisé en informatique serait à l'origine des révélations qui ébranlent la puissance américaine. Protection des sources oblige, ceux qui en ont bénéficié refusent très logiquement de le confirmer et s'interrogent sur de possibles manipulations.

Si, d'aventure, il s'avère que le soldat Manning est bien à l'origine de tous les scoops qui, en un an, ont fait la célébrité universelle de WikiLeaks – vidéo d'une bavure en Irak, rapports sur la guerre en Afghanistan, puis en Irak⁴¹, et, maintenant, télégrammes diplomatiques –, ce sont ses motivations qui importent. A en croire ses courriels cités par la presse américaine⁴², ses agissements sont totalement désintéressés et profondément motivés par le choc ressenti en découvrant les mensonges proférés et les crimes commis au nom de son propre pays. « *J'ai réalisé que j'étais résolument contre ce système auquel je prenais une part active* », écrit-il, ajoutant : « *Suis-je juste naïf, jeune et stupide ? Je ne crois plus qu'il y ait des gentils contre des méchants. Nous sommes mieux par certains côtés. Plus subtils, nous utilisons plus de mots et de techniques juridiques pour tout légitimer... mais il ne suffit pas d'être subtil pour avoir raison.* »

Si, comme Ellsberg hier, Manning est la source de WikiLeaks, c'est un parfait lanceur d'alertes qui doit être défendu et soutenu comme tel : un citoyen qui fait son devoir en

⁴¹<http://goo.gl/ep8cY>

⁴²<http://goo.gl/LpgTV>

alertant le peuple sur des actes illégitimes commis par son propre gouvernement. « *Quel est ton but ?* » lui demande le hacker qui le dénoncera, lors de leurs échanges électroniques de mai 2010. La réponse du soldat Manning est d'un idéalisme aussi sincère que louable : « *Avec un peu de chance, un débat mondial et des réformes. Si rien ne se passe, ça veut dire que l'homme est maudit en tant qu'espèce... Mais je veux continuer à croire à la société... Je veux que les gens voient la vérité...* » Quant aux informations révélées, ajoutait-il, « *elles appartiennent au public. C'est pour cela que je l'ai fait. Je suis aussi fou que cela. Je ne suis pas un sale espion qui collecte des renseignements...* »

*De Liu Xiaobo à Julian Assange,
la vitalité des idéaux de liberté*

Quelles qu'elles soient, la ou les sources de Wikileaks auront répondu à une injonction démocratique bien plus fidèlement que les pouvoirs qui entendent les tarir. Dans son texte programmatique de 2006, déjà cité, Julian Assange inscrit sa démarche dans cette longue tradition de refus des servitudes volontaires qu'a inaugurée, en 1549, le fameux traité d'Etienne de la Boétie⁴³, le grand ami de Montaigne. « *Chaque fois que nous assistons à un acte que nous estimons être injuste et que nous n'agissons pas, nous nous faisons les partisans de l'injustice*, écrivait le fondateur de Wikileaks. *Ceux qui restent de façon répétée passifs face à l'injustice voient bientôt leur caractère se corrompre dans la servilité.* »

Idéal de la responsabilité démocratique auquel fait écho l'engagement payé au prix fort de Liu Xiaobo⁴⁴, le récent prix Nobel de la Paix qui n'a cessé de répéter à ses compa-

⁴³<http://goo.gl/ztr1q>

⁴⁴<http://goo.gl/zDkvV>

triotes chinois que la démocratie, c'était d'abord leur affaire : « *Une participation volontaire à la vie politique de la société et un partage conscient des responsabilités s'imposent comme les devoirs sacrés de tout citoyen. Les Chinois doivent comprendre qu'en démocratie, on est avant tout un citoyen et seulement ensuite un étudiant, un professeur, un ouvrier, un cadre ou un soldat.* » Très logiquement, la Charte 08⁴⁵ qui lui vaut son emprisonnement pour onze ans demande, entre autres ruptures démocratiques, l'abolition de « *toutes les restrictions politiques imposées à la presse* » et la suppression du crime d'« *incitation à la subversion contre le pouvoir de l'Etat* », « *Nous devons cesser de considérer les mots comme des crimes* », conclut-elle.

A cette aune, nos vieilles démocraties un peu lasses et fatiguées s'oublient elles-mêmes, en reniant, dans la bouche de leurs responsables, les principes qu'elles ont promus. Quand l'actuel premier ministre de droite, François Fillon, accuse Wikileaks de vol et de recel de vol⁴⁶, il témoigne de sa bien faible conscience démocratique : notre propre droit n'a cessé d'affirmer, de jurisprudence en jurisprudence, que l'origine éventuellement illicite d'une information devenait secondaire si cette information se révélait légitime parce que d'intérêt public. En d'autres termes, le droit à l'information du peuple, parce qu'il conditionne la vitalité démocratique, est prioritaire par rapport à d'autres droits – jurisprudence que Mediapart a su défendre victorieusement, en première instance et en appel, cet été, au début de l'affaire Bettencourt.

Mais la droite n'a pas le monopole de cette régression par rapport à nos propres valeurs démocratiques. Quand le socialiste Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étran-

⁴⁵<http://goo.gl/qN51F>

⁴⁶<http://goo.gl/tPoQL>

gères, se fait le procureur de WikiLeaks⁴⁷ et affirme que « *la transparence illimitée, c'est la Chine de Mao* »⁴⁸, il témoigne à son tour d'une véritable inculture démocratique. Nul besoin de lire Hannah Arendt ou George Orwell pour comprendre que le propre d'un pouvoir totalitaire, ce n'est justement pas « *la transparence illimitée* », mais l'opacité totale sur le pouvoir et une transparence inquisitoriale sur les individus. Le secret y protège un pouvoir absolu qui, en revanche, traque les secrets de la société, lui refusant toute vie autonome. Cette comparaison inconséquente est donc une sorte de lapsus : pour Hubert Védrine, comme pour François Fillon, il importe d'abord que le pouvoir survive à l'abri de ses secrets, tandis que la société resterait privée des informations lui donnant prise sur ce qu'il fait en son nom.

Dans le cas de WikiLeaks, il ne s'agit donc en aucun cas de transparence mais d'information : autrement dit, non pas de mettre à nu des individus, mais de dévoiler des politiques. L'impensé de ces réactions, c'est qu'au fond, la démocratie serait affaire de spécialistes, de compétents et d'experts, qu'il faudrait laisser agir à l'abri du secret. C'est une pensée de propriétaires, une pensée oligarchique, au croisement de l'avoir et du pouvoir, de la puissance et de la finance, où, par privilège de fortune, de diplôme ou de naissance, une petite minorité se pense plus légitime que le peuple ordinaire pour parler et agir en son nom. Or la démocratie, du moins sa promesse toujours inachevée, c'est exactement l'inverse : le régime de n'importe qui, où aucun privilège ne donne plus de droits. Un régime où chacun peut prétendre parler, s'exprimer, protester, voter, contrôler, être candidat, se faire élire, voire gouverner.

Et ce régime-là, la première condition pour que l'on s'approche au plus près de son idéal, c'est que l'information

⁴⁷<http://dai.ly/fiEyyo>

⁴⁸<http://goo.gl/xvLYB>

soit la plus ouverte possible, permettant à chacun(e) de participer, comprendre, juger et agir. Par-delà des différences et des nuances, WikiLeaks et Mediapart sont de ce combat-là. C'est pourquoi nous sommes à ses côtés, aussi résolument que librement.

22 décembre 2010

Nous autres, barbares...

A peine conquises, nos libertés numériques sont menacées. Tandis qu'avec la loi LOPPSI 2, l'Assemblée nationale autorisait une censure gouvernementale du Net, le gouvernement, par le zèle d'Eric Besson, a voulu empêcher l'hébergement de WikiLeaks en France. Nul doute qu'avec la présidence française du G8 et du G20, d'autres épisodes vont suivre : en septembre dernier, Nicolas Sarkozy ne s'était-il pas déclaré partisan d'un « *Internet civilisé* » ? Voici ma réponse de barbare solidaire de WikiLeaks à ces civilisateurs-là.

Mardi 21 décembre 2010, un nouveau verrou a sauté. Face aux potentialités libératrices offertes par la révolution du numérique, les pouvoirs politiques et économiques dont elle dérange les situations acquises, de rentes et de dominations, continuent sur la voie déjà illustrée par l'épisode Hadopi à propos du droit d'auteur : non pas inventer de nouveaux droits, étendre les libertés fondamentales et renforcer l'écosystème démocratique, mais, tout au contraire, se barricader pour mettre à distance les usagers, les contrôler et les surveiller, dans une alliance d'intérêts où politique et économie font bon ménage, hors de toute règle de droit, dans un arbitraire à la fois policier et financier.

Concrètement, en adoptant en seconde lecture le projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (plus communément appelé

LOPPSI 2⁴⁹), une majorité de députés de l'Assemblée nationale a décidé de donner les pleins pouvoirs au ministère de l'intérieur pour censurer Internet. Comme toujours quand il s'agit de s'en prendre à une liberté fondamentale, de l'amoindrir ou de la fragiliser (ici, le droit fondamental à l'information dont, aujourd'hui, le Net est le véhicule le plus démocratique), le prétexte est une menace terrifiante et supposée terrifier, brandie pour faire taire les doutes et faire peur aux hésitants. Le terrorisme a ainsi souvent servi d'argument d'urgence et d'autorité pour sortir du droit commun, réduire les droits de la défense, augmenter les prérogatives policières, etc. Dans le cas d'espèce, le prétexte est la pédopornographie dont, évidemment, personne ne saurait mettre en cause la nécessité de la réprimer.

Comme le dit fort bien Jérémie Zimmermann, porte-parole de La Quadrature du Net⁵⁰, la protection de l'enfance sert ici de cheval de Troie pour réussir à introduire un filtrage administratif d'Internet, hors de tout contrôle de la justice, sans décision d'un juge ou d'un tribunal, sans droit de regard de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), sans évaluation du Parlement, etc. Désormais, l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC), qui dépend directement du ministère de l'intérieur, sera seul chargé de contrôler Internet sans avoir de comptes à rendre et pourra seul, sans droit de recours, prendre la décision de mettre un site sur sa liste noire. C'est un peu comme si, à la fin du XIXe siècle, quand débute vraiment l'ère médiatique avec l'apparition de la presse de masse, née de la précédente révolution industrielle (celle de l'électricité), on donnait à la police, au prétexte de dangers pour la morale publique, l'entier pouvoir

⁴⁹<http://goo.gl/IB67r>

⁵⁰<http://goo.gl/WWdjS>

d'empêcher la diffusion de tel ou tel journal, de façon discrétionnaire. Les plus démocrates de nos républicains d'alors auraient évidemment crié au déni de droit, estimant à raison qu'une telle interdiction de fait était contraire à l'Etat de droit et qu'une décision de cette gravité ne pouvait intervenir qu'à l'issue d'un débat contradictoire devant une instance judiciaire. Autrement dit que seule la justice pouvait la prendre, et certainement pas la police seule. Sinon, c'eût été le retour à une censure préalable digne de l'Ancien Régime, c'est-à-dire le retour à un Etat d'exception !

C'est donc ce qui nous arrive en ce début du XXI^e siècle : face à la vitalité démocratique d'Internet, l'actuelle majorité de droite (mais elle compte certains alliés à gauche dont les silences ou les prudences sont bavards) instaure un contrôle policier discrétionnaire qui permet à l'Etat d'empiéter sur une liberté fondamentale. « *Sous réserve de son adoption conforme – qui semble acquise – lors de la deuxième lecture au Sénat, explique Jérémie Zimmermann⁵¹, le Parlement va donc permettre au gouvernement de filtrer le Net sans décision préalable de l'autorité judiciaire. Sans moyen pour les citoyens de contrôler la manière dont les sites seront censurés ou de s'opposer aux décisions, le gouvernement a carte blanche pour faire lui-même la police sur le Net au mépris des droits fondamentaux. Le risque est grand que ce filtrage extra-judiciaire du Net, qui remet en cause la séparation des pouvoirs, soit étendu à d'autres domaines. La porte est ainsi ouverte à de graves violations de la liberté d'expression et de communication, notamment dans le cas d'inévitables censures collatérales.* » Et de conclure en demandant aux députés opposés au filtrage administratif du Net de saisir le Conseil constitutionnel afin

⁵¹<http://goo.gl/lkbUK>

que l'article concerné, l'article 4, soit censuré parce qu'il viole le droit fondamental à l'information.

Ce vote augure mal de la suite dans le contexte de panique suscité chez nos gouvernants par les révélations de WikiLeaks. A l'exception notable de Christine Lagarde⁵², le pouvoir, faisant chorus avec les tendances les plus réactionnaires de l'opinion américaine, s'est empressé de juger irresponsable et totalitaire l'activité de WikiLeaks (Nicolas Sarkozy⁵³), de l'accuser de vol et de recel et de vol (François Fillon⁵⁴) et, même, avec le zèle empressé qui caractérise Eric Besson (nouveau ministre en charge du numérique), de vouloir carrément le censurer en France, en interdisant qu'on puisse l'héberger⁵⁵. Sur son blog, Maître Eolas dit ce qu'il faut penser, en droit et en raison, de cette inquisition, où il s'agit, par opportunité politique, de « *faire la chasse à un site qui ne fait rien d'illégal en droit français mais embête notre ami américain* ». Heureusement, pour l'heure, notre justice n'a pas suivi M. Besson et l'hébergement de WikiLeaks en France peut se poursuivre normalement.

Mais le pire, si nous n'y prenons garde et si nous ne nous mobilisons pas, peut venir de ces grandes messes mondiales que Nicolas Sarkozy est si fier de présider en 2011, dans son tour de chauffe international avant la présidentielle de 2012 : les G8 et G20, regroupements, pour l'un, des puissances du monde d'hier et, pour l'autre, de ces dernières associées à celles du monde de demain. Au début de l'automne 2010, l'Elysée avait fait savoir que deux sujets étaient jugés importants par cette future présidence française et dignes d'être mis à l'ordre du jour des débats entre puissances par Nicolas Sarkozy : les flux migratoires et Internet. D'un côté

⁵²<http://goo.gl/AmiRk>

⁵³<http://goo.gl/CSAvv>

⁵⁴<http://goo.gl/VFHUd>

⁵⁵<http://goo.gl/fAAHp>

donc, la circulation des hommes et, de l'autre, celle des idées, des opinions et des informations. Cet ordre du jour (car l'on pourrait en proposer bien d'autres dont les mots d'égalité, de solidarité, de justice, de fraternité, de liberté, etc., seraient les inspireurs) était en lui-même tout un programme, comme l'aveu d'une double peur, celle des hommes et des idées qui marchent ensemble, bougent, se déplacent, circulent, se mêlent, etc.

Sans doute ne faut-il pas faire de procès d'intention et attendre pour connaître les intentions exactes de Nicolas Sarkozy. Mais les épisodes LOPPSI et WikiLeaks donnent une tendance, confirmant ce qui s'exprimait dans une lettre⁵⁶ adressée le 29 septembre 2010 par le président de la République à celui qui était encore son ministre des affaires étrangères. En vue d'une Conférence internationale consacrée à la liberté d'expression sur Internet, conférence qui sera finalement annulée, Nicolas Sarkozy fixait sa feuille de route à Bernard Kouchner. Elle était résumée d'une formule imagée : l'objectif, écrivait-il, est « *de bâtir un Internet civilisé* ». Nicolas Sarkozy aurait pu évoquer un Internet « *régulé* », c'est-à-dire avec des règles, des droits et des devoirs, notamment pour ces nouvelles forces économiques que sont les multinationales du numérique dont la puissance est, en elle-même, facteur de déséquilibre, d'atteinte au pluralisme, de concurrence faussée, etc. Non, il a préféré parler d'un « *Internet civilisé* », ce qui suppose qu'y règnent des barbares sans contrôles qu'il faudrait donc amener, y compris par la contrainte, à une civilisation supérieure. Sa vision est clairement verticale, autoritaire et sécuritaire.

« *Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage* » : la mise en garde est de Montaigne (1533-1592), dans ses *Essais*, lequel sut nous apprendre il y a près de

⁵⁶<http://goo.gl/xONg3>

cinq siècles ce décentrement par lequel nous acceptons de nous voir comme un autre et comprenons, du coup, que ces hiérarchies de cultures et de civilisations sont l'alibi de la peur et de l'ignorance. Les barbares dont parlait Montaigne étaient les cannibales amérindiens, mangeurs d'hommes (morts) dans des festins rituels, qu'il osa comparer aux massacreurs français de son temps, ceux des guerres de religion, féroces inquisiteurs, tortionnaires et étripiers d'hommes (vivants). D'une férocité l'autre, voici ce qu'écrivait Montaigne : « *Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et géhennes un corps encore plein de sentiments que de le rôti et manger après qu'il est trépassé* ».

Nous voici arrivés bien loin d'Internet, direz-vous sans doute. Oh, que non ! On pourrait par exemple souligner que les consignes secrètes à ses diplomates de Mme Hilary Clinton, les invitant à espionner jusque dans leur vie privée leurs collègues étrangers, relèvent plus essentiellement du vol, du recel de vol et de la violation de l'intimité de la vie privée, que la divulgation par WikiLeaks de télégrammes diplomatiques dont le contenu est, à l'évidence, d'intérêt public légitime, n'empiétant aucunement sur le droit des personnes. Bref, dans l'affolement qui gagne nos puissants (avec aussi bien la politique que l'argent comme moteurs de leur domination) face à l'indocilité bravache, confuse et multiforme d'Internet, il y a cette idée qu'ils seraient à bon droit les détenteurs de principes supérieurs face à des populations inférieures et qu'il leur reviendrait d'imposer cette civilisation installée aux nouveaux barbares qu'abrite et protège ce territoire inconnu et menaçant, le Net. Aussi est-il temps que nous autres, barbares, leur répondions, sans barguigner, solidairement et collectivement.

En guise de cadeau de fin d'année à tous les visiteurs de Mediapart, ce premier billet en introduit donc une série d'autres, diffusés les jours prochains et tous dévolus à la défense d'Internet et de WikiLeaks. En prime, pour le conclure, j'ajoute un texte, déjà signalé par des lecteurs de Mediapart⁵⁷, écrit en préface au livre de l'un d'eux, livre issu d'ateliers philosophiques menés sur le Web. Il s'agit d'un essai de Thierry Ternesien d'Ouille, consacré à la pensée d'Hannah Arendt (1906-1975) et récemment paru aux éditions Utopia⁵⁸. Voici donc cette préface où l'on retrouve Nicolas Sarkozy, sa civilisation et les barbares que nous sommes :

La haine d'Internet est une haine de la démocratie

J'ai connu Thierry Ternesien d'Ouille sur Internet. Cette rencontre numérique fut provoquée par le lancement, en 2008, de Mediapart, notre journal en ligne indépendant et participatif, dont il est d'emblée devenu un contributeur aussi fidèle que critique. Habitué des blogs et des forums, Thierry Ternesien n'avait cependant pas attendu Mediapart pour se saisir des opportunités de débats et d'échanges offertes par la Toile. Fruit de deux ateliers de lecture ouverts depuis 2007, ce livre en témoigne. Il témoigne surtout de la formidable université populaire que peut devenir le Net si l'on s'en empare avec une haute exigence démocratique, en le défendant contre les assauts des pouvoirs politiques et économiques qui aimeraient bien venir à bout de son indiscipline et de sa vitalité.

La haine d'Internet est une haine de la démocratie et, par conséquent, du peuple. Car l'espérance démocratique toujours en chantier et sans cesse inachevée est la promesse d'une poli-

⁵⁷<http://goo.gl/01Fyb>

⁵⁸<http://goo.gl/OfwAP>

tique ouverte à « n'importe qui » : sans privilège de naissance, de fortune ou de diplôme, j'ai le droit d'avoir des droits, droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la protection, etc., mais aussi, sinon surtout, droit de m'exprimer, de manifester, de voter, de me faire élire, voire de gouverner. Ce scandale social de la démocratie est insupportable à toutes les élites, avant-gardes autoproclamées ou experts patentés, qui se croient, se sentent ou se veulent propriétaires du bien commun. Par avantage d'origine, de richesse ou d'éducation, elles pensent mieux savoir que le peuple théoriquement souverain ce qui est juste et bien. Dans leur intérêt bien compris, évidemment, plutôt que dans le sien qu'il faut donc déposséder de son pouvoir de jugement, de compréhension et d'intervention afin qu'il acquiesce à sa servitude.

Aggravée et accélérée sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'actuelle privatisation de notre République est un énième épisode de cette bataille entre l'idéal démocratique et l'intérêt oligarchique. Nul hasard si, dans ce contexte, Internet fait figure d'épouvantail pour nos nouveaux oligarques. Face à la révolution numérique, cette troisième révolution industrielle de notre modernité, ce qu'ils craignent n'est pas la technique dans ses inventions, encore moins le commerce dans ses opportunités, mais la démocratie telle qu'elle peut s'y épanouir et s'y enrichir, se revitaliser dans la participation de tous les citoyens sans filtres ni intermédiaires, dans le partage direct du savoir et des opinions, des connaissances et des informations.

Issu de ce nouvel espace public qu'invente à tâtons l'univers d'Internet, ce livre paraît alors même que se précise l'offensive contre la démocratie numérique. Contrôler la circulation des hommes et celle des idées sont les deux objectifs policiers récemment fixés au G8, club restreint des puissances, par la présidence française : l'immigration et Internet comme les deux symboles d'une liberté, de déplacement ou d'échange, de partage et de rencontre, qu'il faut transformer en peurs et

en menaces pour les juguler, les contrôler et les asservir. La France, par la voix de Nicolas Sarkozy, a même inventé une expression à elle seule bavarde : il s'agit « *de bâtir un Internet civilisé* », a écrit le chef de l'Etat à son ministre des affaires étrangères, le 29 septembre 2010. Il faut donc en déduire qu'aujourd'hui, des barbares y feraient la loi auxquels il serait temps d'imposer les bienfaits d'une civilisation supposée supérieure...

On imagine sans peine, et sans trahir son héritage, ce que la philosophe Hannah Arendt aurait dit de cette essentialisation du concept de civilisation opposé à d'indistinctes menaces barbares. Arendt est en effet l'intellectuelle du siècle précédent qui nous oblige à penser, tout au contraire, le surgissement de la barbarie au cœur de la civilisation. Non pas contre elle ou en dehors d'elle, mais en son sein et à cause d'elle. Qu'il s'agisse de son ouvrage capital, *Les Origines du totalitarisme* (1951) ou de son reportage en forme d'essai, *Eichmann à Jérusalem* (1963), son œuvre nous contraint à regarder en face cette « *banalité du mal* » qui s'installe à force de renoncements, d'accommodements et d'arrangements, d'aveuglements et de soumissions, d'injustices et d'oppressions.

Nourrie d'un compagnonnage intime avec la vie et l'œuvre de Rosa Luxemburg, cette figure martyre d'une social-démocratie qui n'aurait pas désertée l'exigence sociale, la radicalité démocratique et la solidarité internationale, la pensée d'Hannah Arendt est une invite à tout reprendre par le début sans rien renoncer à ce que l'on fut. A travailler l'inquiétude pour construire l'espérance. C'est ce à quoi s'efforce le livre de Thierry TERNISSEN, et c'est pourquoi il fait œuvre utile.

24 décembre 2010

La question démocratique

En nos temps troublés et incertains, mêlant peurs et inquiétudes, l'extension des libertés est la seule garantie pour éviter aveuglements et démagogies, impostures et aventures. Or, au principe et au ressort de la démocratie, il y a le droit à l'information, condition d'une participation éclairée des citoyens aux affaires publiques.

La haine d'Internet est une haine de la démocratie, disais-je. Les polémiques soulevées par le feuilleton WikiLeaks l'ont illustré, parfois jusqu'à la caricature. C'est ainsi que l'on trouve, sur le site de la revue *La Règle du jeu*, dirigée par Bernard-Henri Lévy et récemment fêtée par elle-même⁵⁹, l'affirmation que « *WikiLeaks n'appartient pas à la démocratie, mais à la dictature* ». Sous la signature de l'auteur de ce réquisitoire⁶⁰, l'écrivain Yann Moix, la démocratie a un drôle de visage, dans une inversion des valeurs toute orwellienne : loin d'être un partage, elle est un privilège ; loin d'être une liberté, elle est une privation. Quand l'idéal démocratique originel, tel qu'il fut promu par les révolutions américaine et française, est celui de l'abolition des privilèges et de la souveraineté du peuple, voici donc, deux siècles plus tard, une pensée aristocratique, oligarchique et élitiste, en lieu et place d'une philosophie de la liberté.

Extrait, pour que chacun juge sur pièces, de cette pensée inégalitaire qui appauvrit la démocratie pour mieux la

⁵⁹<http://goo.gl/hjnT2>

⁶⁰<http://goo.gl/RZt6y>

confisquer : en démocratie, selon Yann Moix, *« j'accepte, pour mon bien qui est lié au bien d'une communauté nationale, de ne pas être en mesure, à titre individuel et privé, de bénéficier de toutes les ressources et informations – ce privilège, je l'ai abandonné (démocratiquement) au Président de la République et à son gouvernement. Je me cache à moi-même des choses par son intermédiaire – parce que j'ai choisi, accepté de le faire ; parce que j'admets, tacitement, qu'il en fera meilleur usage que moi, que nous tous rassemblés. Et surtout, je suis conscient que, dans cette part de secret, de voile, d'opacité, réside une valeur ajoutée (en terme de sécurité, mais aussi de démocratie) que le dévoilement, que la publicité mettraient à mal. WikiLeaks pose donc un problème grave : il rompt le contrat, celui de Rousseau, des Lumières. Il rompt le contrat social. Il est anti-démocratique parce que soudain, un homme, un organisme, un homme-organisme, décide de ne plus jouer le jeu, de quitter la farandole. Sans bénéficier des pouvoirs (ni la légitimité) de ceux qui nous dirigent mais surtout, mais essentiellement nous représentent, il se met en face d'eux, au même niveau, à la même altitude »*.

Comme en témoignent nos premières déclarations d'intention⁶¹, Mediapart s'est fondé et construit sur la conviction inverse d'une démocratie qui, loin de se réduire à la délégation de pouvoir, suppose la circulation des informations et le partage des décisions. Lors de notre lancement, nous citions ainsi *La haine de la démocratie*⁶², livre pionnier du philosophe Jacques Rancière qui, dès 2005, montrait combien l'idéal démocratique était désormais vécu comme une menace par les nouvelles oligarchies conquérantes d'un capitalisme vorace et rapace, sans freins ni limites. Il suffit de le relire pour trouver ample réponse à *La*

⁶¹<http://goo.gl/dol9f>

⁶²<http://goo.gl/DrNaB>

Règle du jeu et comprendre que, décidément, la question démocratique est devenue une véritable ligne de partage où se joue la question sociale : de la régression ou de l'extension des libertés et des droits individuels dépend le maintien ou le recul des inégalités et des injustices collectives.

Dès lors, l'information devient un enjeu décisif : sauf à user de la contrainte et de la force – ce qui n'est jamais exclu –, toute politique socialement régressive suppose, pour s'imposer et perdurer, un peuple qui soit le moins armé pour la contester, la démasquer et la réfuter. En d'autres termes, qui en sache le moins possible, privé de l'accès le plus large aux informations d'intérêt public et détourné des vérités factuelles par des diversions et des illusions, fictions idéologiques et déréalisations aveugles. C'est en ce sens que l'épisode WikiLeaks est un marqueur et un révélateur : tous ceux qui caricaturent en transparence totalitaire ce combat explicite pour le droit à l'information des citoyens laissent entrevoir, peu ou prou, leur peur de la démocratie, de son bouillonnement et de sa vitalité, de ses excès et de ses débordements.

Du coup, face à cette lassitude démocratique qui saisit nos élites ou prétendues telles, d'anciennes espérances énoncées par des esprits fort raisonnables semblent soudain des brulôts révolutionnaires. En nos temps de mensonges financiers et d'opacités économiques, il n'est pas inutile de se souvenir, par exemple, de ce qu'écrivait Pierre Mendès France (1907-1982) à propos de cette *« fausse science »* promue avec autorité comme un savoir économique : *« Le plus difficile en réalité n'est pas de faire admettre certaines données fondamentales de l'économie. Le plus difficile est de percer le rôle des préjugés et de la fausse science que trop d'hommes acceptent docilement, passivement parce qu'il a été accepté pendant des siècles. Le plus difficile, c'est*

d'amener les hommes à penser par eux-mêmes, qu'ils peuvent, qu'ils doivent exiger des informations complètes constamment soumises au contrôle du débat public » (Pierre Mendès France et Gabriel Ardant, Science économique et lucidité politique, 1973).

Du même Mendès France, dans *La République moderne* (1962), cette définition ambitieuse de la démocratie qui ferait crier au péril fasciste les tenants de la vulgate Yann Moix : « *La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continue du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession. Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir, les gouvernements, les corps organisés, les fonctionnaires, les élus, en butte aux pressions de toute sorte de groupes, sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent bientôt, soit aux tentations de l'arbitraire, soit à la routine et aux droits acquis. La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps* ».

Nul hasard sans doute si ces deux citations se retrouvent au fil des pages du récent essai d'Arnaud Montebourg, *Des idées et des rêves*⁶³ (Flammarion), lequel met en tête de ses « Propositions pour établir une nouvelle et puissante démocratie » l'impérative nécessité de « rendre l'information publique accessible à tous, la partager et la dépolitiser, en créant une Agence indépendante du gouvernement, donnees.gouv.fr, chargée de mettre en ligne la totalité des informations des administrations publiques », à l'exception de celles relevant de secrets réglementés (défense nationale, enquêtes judiciaires, vie privée). « C'est l'assurance, ajoute-

⁶³<http://www.desideesetdesreves.fr/>

t-il, d'une information non manipulable entre les mains des gouvernants et la garantie pour le citoyen d'une discussion publique basée sur des données transparentes ».

D'une époque incertaine à l'autre, Arnaud Montebourg est au Parti socialiste l'un de ces Jeunes Turcs que fut au Parti radical Pierre Mendès France. C'était dans l'entre-deux guerres, quand le Parti radical était encore le pivot de la vie parlementaire et avant que la Troisième République s'effondre à l'été 1940. Si nous osons ce parallèle, c'est parce que l'insistance mendèsienne sur le partage de la démocratie n'est évidemment pas sans rapport avec cette épreuve. Toute une génération vit son monde disparaître et ses repères s'enfuir au spectacle de l'avilissement de la majorité des élites politiques, économiques et intellectuelles du pays dans l'armistice et la collaboration. Mendès France fut de la petite cohorte de ceux qui dirent spontanément « non » et sauvèrent l'honneur, tout comme un autre homme de principe, peu suspect d'aventurisme ou d'inconscience, Marc Bloch.

Historien, co-fondateur avec Lucien Febvre de l'Ecole des Annales, Marc Bloch (1888-1944) fut, à un âge déraisonnable, un résistant actif. Martyr assassiné par les nazis, il a laissé une réflexion douloureusement lucide sur l'effondrement national de l'été 1940. Or *L'étrange défaite*, écrit en août et publié après la guerre, contient, dans sa troisième et dernière partie, une vive mise en garde sur la question qui, ici, nous occupe : le lien consubstantiel entre démocratie et information, vitalité de l'une et liberté de l'autre. S'interrogeant sur les « causes intellectuelles » de la défaite, Marc Bloch écrit ceci : « *N'avions-nous pas, en tant que nation, trop pris l'habitude de nous contenter de connaissances incomplètes et d'idées insuffisamment lucides ? Notre régime se fondait sur la participation des masses. Or, ce peuple auquel on remettait ainsi ses propres*

destinées et qui n'était pas, je crois, incapable, en lui-même, de choisir les voies droites, qu'avons-nous fait pour lui fournir ce minimum de renseignements nets et sûrs, sans lesquels aucune conduite rationnelle n'est possible ? Rien en vérité. Telle fut, certainement, la grande faiblesse de notre système prétendument démocratique, tel, le pire crime de nos prétendus démocrates ». Et Marc Bloch, après avoir critiqué la faiblesse informative de la presse française, alors l'une des plus florissantes au monde, d'ajouter ce verdict en forme de litote : « *Le sage, dit le proverbe, se contente de peu. Dans le domaine de l'information, notre bourgeoisie était vraiment, au sens du sobre Epicure, terriblement sage* ».

Quelques mois plus tard, en 1941, écrivant son *Apologie pour l'histoire*, ouvrage inachevé et également posthume, Marc Bloch enfonce le même clou. Evoquant le matériau des historiens – témoignages, documents, traces, etc. –, il fustigeait les « *deux principaux responsables de l'oubli ou de l'ignorance : la négligence, qui égare les documents ; et, plus dangereuse encore, la passion du secret – secret diplomatique, secret des affaires, secret des familles qui les cache ou les détruit* ». « *Notre civilisation, concluait-il, aura accompli un immense progrès le jour où la dissimulation, érigée en méthode d'action et presque en bourgeoise vertu, cèdera la place au goût du renseignement, c'est-à-dire, nécessairement, des échanges de renseignements.* »

Telle fut, hier, la leçon de Marc Bloch. Telle est, aujourd'hui, notre exigence.

28 décembre 2010

La révolution numérique

Il y avait eu le désastre hongrois⁶⁴, cette loi contre la liberté de l'information promulguée par le pays qui, actuellement, préside l'Union européenne. Il y a maintenant le naufrage français, cet appel à la censure de WikiLeaks lancé par le ministre français de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand.

Premier film parlant du cinéaste Fritz Lang et son avant-dernière œuvre allemande, *M le Maudit* (1931) met en scène la chasse à un meurtrier d'enfant, menée de concert par la police et par la pègre. Il est permis d'y voir une fable sur la montée du nazisme ou, plus essentiellement, sur l'usage de la peur en politique : la traque d'un assassin isolé et malade accompagne et masque la montée d'un ordre nouveau où le crime pourra s'épanouir à loisir, à condition de servir les puissants. Ce n'est évidemment qu'une image de pensée, destinée à provoquer la réflexion, mais, de *M le Maudit* à « *A l'affreux* » – A comme Assange –, je me demande si nous ne sommes pas, aujourd'hui, témoins d'une allégorie semblable, sans doute moins sinistre quoique très réelle et, sur le fond, aussi alarmante.

Avec Julian Assange, son aventurisme personnel et ses frasques suédoises, les pouvoirs politiques et économiques semblent avoir trouvé le bouc émissaire idéal dans leur volonté de mettre au pas les nouvelles libertés numériques qui

⁶⁴<http://goo.gl/tGSX8>

les défient et les effrayent. Que le commerce, y compris sans vertu comme les paris et jeux de hasard, prolifère sur Internet avec une régulation minimale ne les dérange pas, de même que ne les offusque nullement la généralisation des moyens de surveillance, d'espionnage et de traçage numériques. En revanche, ce droit conquis par en bas, sans attendre qu'on veuille bien le leur accorder d'en haut, par les individus quels qu'ils soient de communiquer sur la Toile, d'informer, d'échanger, de révéler, de contester, de discuter, de se lier et de se relier instantanément et indéfiniment, voilà ce qui serait dangereux pour la société et insupportable pour ceux qui s'en croient les seuls légitimes propriétaires.

Qu'on ne s'y trompe pas : la traque de WikiLeaks est une chasse à Internet et, plus généralement, à l'extension de nos libertés d'information et de communication. La personnalisation médiatique et judiciaire autour du fondateur de WikiLeaks permet de faire diversion. Les révélations des câbles diplomatiques américains, qui succèdent aux documents accablants sur les sales guerres afghane et irakienne, leur pertinence, leur gravité et leur légitimité sont éclipsées par cette campagne. Assange et WikiLeaks deviennent ainsi malgré eux les héros d'un feuilleton criminel tandis que s'éloignent, dans une confusion entretenue, les importantes informations d'intérêt public que nous leur devons, notamment sur les consignes d'espionnage généralisées⁶⁵ données par la secrétaire d'Etat Hillary Clinton aux diplomates américains⁶⁶ comme s'il s'agissait d'agents de la CIA.

Mediapart a toujours jugé légitime le débat critique sur la façon de faire de WikiLeaks⁶⁷, son absence d'explication sur l'organisation du travail éditorial avec ses partenaires jour-

⁶⁵<http://goo.gl/pmET7>

⁶⁶<http://goo.gl/iVzYe>

⁶⁷<http://goo.gl/7yZ6L>

nalistiques, la personnalisation⁶⁸, la méthode retenue pour le goutte à goutte désordonné des révélations⁶⁹ ou encore la justification des coupes, parfois mystérieuses, dans les télégrammes publiés. Mais n'en rester qu'à ce niveau de discussion, d'ordre professionnel en somme, c'est ne pas discerner à temps l'opération en cours dont, au-delà du sort particulier de WikiLeaks, nos libertés numériques sont la cible principale. Face à la révolution numérique, à ses potentialités démocratiques et à ses sociabilités libertaires, c'est une contre-révolution qui se prépare et s'organise.

A celles et ceux qui jugeraient ce pronostic alarmiste, on opposera évidemment le récent épisode hongrois, cette loi contre la liberté de l'information, digne d'un régime dictatorial, promulguée par le pays qui vient de prendre la présidence tournante de l'Union européenne. On ne saurait vraiment dire que cet événement désastreux fasse scandale dans la France officielle, les protestations, y compris celle, bienvenue, du porte-parole gouvernemental François Baroin⁷⁰ (journaliste à ses débuts), restant de pure forme tant que des sanctions politiques ne sont pas réclamées contre la Hongrie. Elles ont d'autant moins de force que Frédéric Mitterrand, ministre de la culture... et de la communication, vient de les décrédibiliser par un appel stupéfiant à la censure pure et simple⁷¹ de WikiLeaks. Sa justification de cette demande d'une « *interdiction de l'hébergement de WikiLeaks en France* » témoigne en effet d'une abyssale inculture démocratique.

« Les renseignements qui sont fournis par WikiLeaks ont été volés, ils ont été piratés. A partir du moment où on les transmet (...); cela relève d'une forme de complicité avec

⁶⁸<http://goo.gl/EbLLb>

⁶⁹<http://goo.gl/z6pxJ>

⁷⁰<http://goo.gl/DvTmE>

⁷¹<http://goo.gl/kYci>

une activité qui a été délictueuse », a déclaré le ministre sur RFI⁷². On retrouve là l'argument servi, durant l'été 2010, à propos de l'affaire Bettencourt et des enregistrements pirates au domicile de la milliardaire, révélés par Mediapart. En première instance puis en appel – un recours en cassation reste à venir –, la justice française a tranché, conformément à la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'homme : la légitimité d'informations d'intérêt public, révélant en l'espèce des faits délictueux (fraudes fiscales, financements politiques illicites, prises illégales d'intérêts, entrave à la justice, etc.), l'emporte sur l'origine éventuellement délictueuse des informations révélées – dans ce cas précis, des enregistrements clandestins réalisés par le maître d'hôtel de Liliane Bettencourt.

Autrement dit, le droit du public à être informé est si fondamental en démocratie qu'il peut prendre le pas sur d'autres droits s'il est avéré que les informations rendues publiques sont d'intérêt général – et tel est bien le cas des révélations de WikiLeaks, comme en témoigne abondamment leur reprise par les médias du monde entier ainsi que l'absence de poursuites judiciaires sur le fond. En somme, parce qu'il est une condition de la vie démocratique, le droit à l'information peut être jugé dérogoire d'autres droits, par exemple le droit des affaires ou le secret des diplomates. L'histoire de la liberté de la presse, de sa protection et de sa promotion, est pavée de décisions de justice ayant construit cette jurisprudence caractéristique d'un Etat de droit.

En s'exprimant de la sorte, qui plus est comme s'il était lui-même la justice, Frédéric Mitterrand dévoile donc l'inconscient anti-démocratique aujourd'hui à l'œuvre chez nos puissants : que surtout rien ne fuite, que rien ne se sache, que rien ne soit rendu public qu'ils ne contrôlent, vali-

⁷²<http://goo.gl/kYcui>

dent et maîtrisent. A cette aune, celle de la jurisprudence Mitterrand-le-neveu, et pour ne prendre qu'un seul exemple proche des révélations de WikiLeaks, la publication en 1971 par le *New York Times* des *Pentagon Papers* (les papiers du Pentagone), ces 7.000 pages de documents accablants sur la sale guerre américaine au Viêt Nam dérobés par un fonctionnaire de l'administration, aurait dû être sanctionnée comme un délit de vol et de recel de vol par la justice. Tout l'honneur de la démocratie américaine fut d'affirmer l'inverse, par la voix de la Cour suprême qui donna raison au quotidien contre la Maison Blanche avec cet argument : « *Seule une presse complètement libre peut révéler efficacement les manipulations du gouvernement.* »

Ainsi le numérique, ce moteur technologique de notre troisième révolution industrielle, est-il désormais un enjeu clairement politique. Ce n'est pas une simple querelle des anciens et des modernes, mais bien l'affrontement de nouvelles émancipations et de vieilles dominations. Et cette bataille est un révélateur impitoyable. C'est une des caractéristiques des temps de transition et/ou de révolution, d'avenir incertain et de futur improbable : nombre de ceux qui sont habitués à diriger ou à posséder, et donc à ne pas craindre d'ordinaire les lendemains, deviennent soudain stupides et ignorants, laissant entrevoir, malgré leur intelligence supposée ou leurs diplômes avérés, une bêtise péremptoire ou une inculture confondante, par peur soudaine de l'inconnu.

A ce palmarès, Frédéric Mitterrand n'est pas le premier. Les premiers lecteurs de Mediapart se souviennent ainsi de notre franche rigolade devant l'annonce prématurée de notre mort⁷³ dans la bouche d'Alain Minc, lequel se distingua également par l'affirmation que l'actuelle crise économique était « *grotesquement psychologique* »⁷⁴. L'équivalence fa-

⁷³<http://goo.gl/jRuww>

⁷⁴<http://dai.ly/brNthe>

meuse établie par Denis Olivennes entre Internet et « *tout à l'égout de la démocratie* »⁷⁵ restera longtemps en tête de ce sottisier, d'autant plus stupéfiante qu'elle venait d'un dirigeant de médias s'exprimant devant un parterre de patrons. Mais le réquisitoire paniqué de l'aboyeur Frédéric Lefebvre (devenu depuis secrétaire d'Etat au commerce, aux PME, au tourisme, à la consommation, etc.), décrivant la Toile comme un nid mafieux, refuge de psychopathes, de violeurs et de racistes qu'il faudrait urgemment éradiquer, lui fera toujours fortement concurrence⁷⁶.

Cette arrogance imbécile trace une ligne de partage, comme l'on dirait une ligne de front, entre ceux qui diabolisent Internet, le réduisant à une grossière caricature, et ceux qui s'efforcent de le comprendre, observant avec précision son évolution, ses promesses et ses limites, ses richesses et ses manques, les pratiques qui s'y déploient et les passions qui s'en emparent. S'ils acceptaient de ne plus être aveuglés par leurs préjugés idéologiques, on conseillerait volontiers aux cancre précités la lecture de trois ouvrages récents⁷⁷, excellentes synthèses des enjeux qui nous occupent ici. Ni béats ni naïfs, leurs auteurs (Dominique Cardon, Patrice Flichy, Antonio Casilli) sont des sociologues expérimentés, évidemment avertis qu'aucune technique n'est libératrice par essence, mais selon les usages sociaux qu'elle favorise ou entrave. Or leur conclusion est qu'Internet offre d'immenses opportunités d'invention démocratique, à condition d'en respecter, défendre et préserver l'écosystème propre. Revue de détail en forme d'antidote à la contre-révolution numérique...

« *Rarement la conception d'une technologie aura engagé autant de politique que celle d'Internet* », écrit d'emblée

⁷⁵<http://goo.gl/VUPfi>

⁷⁶<http://goo.gl/RavMd>

⁷⁷<http://goo.gl/Mqofn>

Dominique Cardon, l'auteur du premier de ces essais, *La Démocratie Internet* (Seuil, 2010, coll. « La République des idées »). Sociologue au laboratoire des usages d'Orange Labs, il nous rappelle que, loin d'être d'origine militaire comme on l'entend dire souvent, « *Internet est surtout né de la rencontre entre la contre-culture américaine et l'esprit méritocratique du monde de la recherche* ». Né du bouillonnement libérateur des années 1960, poursuit-il, « *Internet aiguillonne toutes les expériences visant à dépasser la coupure entre représentants et représentés : délibération élargie, auto-organisation, mise en place de collectifs transnationaux, socialisation du savoir, essor de compétences critiques, etc.* ». Une « *révolution* », insiste-t-il, qui « *est une aubaine dans la mesure où elle approfondit et complexifie le régime démocratique* » : en élargissant formidablement l'espace public, Internet « *constitue un laboratoire, à l'échelle planétaire, des alternatives à la démocratie représentative* ».

La révolution numérique nous confronte à ce défi : inventer un nouvel âge démocratique dans l'approfondissement et l'enrichissement du précédent. Nos fatigues démocratiques témoignent de la crise de la représentation, à laquelle se limite pour l'essentiel notre pratique politique : déléguer son pouvoir à d'autres. Ainsi limitée, la démocratie reste « *inachevée* »⁷⁸, rappelait en 2000 Pierre Rosanvallon, soulignant ensuite qu'une « *contre-démocratie* »⁷⁹ vient, dès lors, combler ses manques. Avec Internet, poursuit aujourd'hui Dominique Cardon, « *la société démocratique sort de l'orbite de la politique représentative* », mettant en évidence les limites de l'espace public traditionnel, à la fois autoritaire, élitiste et paternaliste. « *Les procureurs de l'espace public numérique,*

⁷⁸<http://goo.gl/xjwpl>

⁷⁹<http://goo.gl/FoRVM>

ajoute-t-il, *ne parlent jamais pour eux, mais pour les autres. Eux savent, contrôlent, trient la bonne et la mauvaise information, ne sont dupes de rien. Mais, autour d'eux, les gens sont naïfs, sectaires, versatiles et impudiques. Ce paternalisme est de moins en moins tolérable dans des sociétés qui s'individualisent en prescrivant la responsabilité, l'autonomie et la diversité. Internet est un instrument de lutte contre l'infantilisation des citoyens dans un régime qui est censé leur confier le pouvoir.* »

Voilà de quoi ils ont peur – de nous, les citoyens –, et c'est pourquoi ils tentent de nous faire peur avec Internet. Conclusion sans appel de Dominique Cardon : « *La méfiance à l'égard d'une parole sans contrôle ni censure cache une méfiance plus grande encore à l'endroit d'une société auto-organisée.* » Professeur de sociologie à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée, Patrice Flichy, notre deuxième auteur, avec *Le Sacre de l'amateur* (Seuil, 2010, coll. « La République des idées »), aborde le même enjeu sous l'angle de « *la démocratisation des compétences* ». Le mot « *expert* », rappelle-t-il, n'a pas toujours eu la signification contemporaine de « *spécialiste* », acception excluante qui met à distance le commun des citoyens. Sa signification traditionnelle était « *rendu habile par l'expérience* », acception prenant en compte à l'inverse cette « *expertise quotidienne* » qu'il y a chez tout individu, ce que le philosophe Michel de Certeau (1925-1986) appelait « *les arts de faire* » ou « *l'invention du quotidien* », tous ces savoirs et ces compétences « *qui sont bien distincts de l'expertise des élites* ».

En troublant le jeu politique traditionnel et en bousculant ses acteurs professionnels, ce surgissement de l'amateur sur Internet évoque, selon Patrice Flichy, cette opinion publique populaire du XVIII^e siècle, bouillonnante et indisciplinée, aux langages aussi inventifs qu'indociles, transgressant en permanence la frontière entre public et

privé, dont l'historienne Arlette Farge a montré le rôle décisif dans la Révolution française. Ainsi, sous la question démocratique gît la question sociale, la première étant la condition nécessaire de la seconde. « *La société des amateurs est une société plus démocratique*, conclut Flichy. *C'est une société où l'on considère que chaque individu possède une ou des parcelles de compétence, et que ces éléments peuvent être associés à travers des dispositifs coopératifs. (...) L'amateur fait descendre l'expert-spécialiste de son piédestal, refuse qu'il monopolise les débats publics, utilise son talent ou sa compétence comme un instrument de pouvoir. En définitive, il contribue à démocratiser certaines pratiques (artistiques, scientifiques ou politiques), comme le discours critique qui les accompagne. L'amateur oblige les créateurs et les producteurs à se soucier davantage de leur public, les élus à tenir compte en permanence des citoyens, les savants à imaginer d'autres scénarios, les médecins à soigner autrement.* »

Avec *Les Liaisons numériques* (Seuil, 2010), fruit d'une enquête de terrain sur les nouvelles sociabilités du Net, notre troisième auteur, Antonio Casilli, met en pièces les mythes associés à Internet et souvent retournés contre lui par ses détracteurs. Non, la Toile n'est pas « *un empyrée immatériel fait d'octets* » : virtuel et réel y fonctionnent en boucle, indissociables, les usages informatiques restant « *inséparables des pratiques sociales* ». Non, les identités réelles ne se dissolvent pas dans leurs avatars numériques : « *moyens d'exprimer et de réaliser l'autonomie, le contrôle et l'efficacité auxquels les individus aspirent* », ce sont aussi de nouvelles stratégies citoyennes ancrées dans un contexte historique inédit. Non, les technologies de l'information et de la communication, les fameuses TIC, ne sont pas, par nature, désocialisantes, les liaisons numéri-

ques permettant plutôt « *de trouver et de maintenir la distance optimale avec les personnes qui peuplent notre vie* ».

Bref, devenus de plus en plus objets de notre quotidien, les ordinateurs ne sont pas des chevaux de Troie qui nous mettraient en servitude, résume Casilli, « *mais plutôt des fauves que les usagers sont capables de domestiquer – au sens propre du terme, en les intégrant à leurs habitats* ». Rien de tout cela, évidemment, souligne-t-il pour finir, « *ne doit nous rendre aveugles aux périls qui se nichent dans le numérique, surtout quand il est érigé en idéologie. Mais, avec ces périls, les citoyens actuels reçoivent aussi un nouvel assortiment de possibilités, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif. C'est la forme même de notre être en société qui est remise en question. Et si cela comprend une partie de risques et de bouleversements, une place subsiste pour des éléments de surprise et de création de nouveaux espaces des relations humaines* ».

Trois livres donc qui, avec des approches différentes mais complémentaires, disent l'enjeu de la révolution numérique, et de la bataille qui commence. Car ce sont ces possibles, ces surprises et ces étonnements, ces inventions et ces créations que menace la contre-révolution numérique. En voulant soumettre Internet à ses intérêts, politiques et économiques, le normaliser et le contrôler selon des règles contraires à sa vitalité propre, c'est l'idée même d'une alternative au monde tel qu'il est, injuste et inégal, qu'elle entend conjurer.

7 janvier 2011

Politique de la relation

Symbole mondial des nouveaux réseaux sociaux, Twitter est maintenant sommé de remettre aux autorités américaines les détails des comptes personnels de quatre personnes, dont le fondateur de WikiLeaks Julian Assange et le soldat Bradley Manning soupçonné d'être la source des révélations.

Les deux autres personnes sont Rop Gonggrijp⁸⁰, un hacker néerlandais dont les engagements en faveur des libertés numériques sont publics, et la députée islandaise Birgitta Jonsdottir⁸¹, très engagée dans l'audacieuse initiative parlementaire pour la liberté de la presse, l'Icelandic Modern Media Initiative. Saisi depuis le 14 décembre 2010 par une injonction d'un tribunal de Virginie, exigeant toutes les données de ces quatre comptes dans le cadre d'« *une enquête criminelle en cours* », Twitter a averti, vendredi 7 janvier, la députée qu'après avoir résisté, il était contraint d'obtempérer. Si l'élue islandaise n'engage pas d'ici dix jours une procédure judiciaire pour contester la requête des Etats-Unis, Twitter transmettra toutes les informations demandées (messages privés, contacts, adresses IP, etc.).

Pour WikiLeaks, qui affirme avoir « *des raisons de croire* » que Facebook et Google ont reçu des injonctions similaires, cette démarche judiciaire serait la preuve qu'une « *enquête secrète pour espionnage [est] menée par*

⁸⁰<http://rop.gonggrijp.jp/>

⁸¹<http://this.is/birgitta/>

un grand jury américain », laquelle pourrait mener à une inculpation de Julian Assange aux Etats-Unis. « *Après avoir tenté de réduire WikiLeaks au silence en faisant pression sur Paypal, Visa et Mastercard pour lui couper les vivres, le gouvernement américain porte maintenant atteinte à la vie privée de plusieurs partisans les plus connus du site* », a déploré ce dernier, selon un communiqué de WikiLeaks⁸². Dans l'immédiat, Assange devrait être fixé mardi 11 janvier, à Londres, sur la date du procès sur sa possible extradition en Suède. Toujours en liberté surveillée, il annonce pour avril un livre⁸³ détaillant son « *combat pour imposer une nouvelle relation entre les populations et leurs gouvernements* ».

Autrement dit, pendant que les interrogations sur « *le côté obscur* » de WikiLeaks⁸⁴ prennent le pas sur les révélations du « *Cablegate* », la traque s'accroît et s'accélère, la puissance américaine ne semblant pas prête à laisser l'affront sans punition. Cette criminalisation en cours de WikiLeaks confirme le propos initial de cette série : alerter sur l'enjeu véritable de ce feuilleton, qu'il s'agisse de la normalisation policière d'Internet, de la défense de nos libertés d'information et de communication ou des potentialités démocratiques de la révolution numérique. L'événement WikiLeaks – premier scoop à la fois citoyen et mondial de l'ère numérique – est bien ce tournant introduisant à une bataille décisive entre les logiques citoyennes d'approfondissement démocratique et les intérêts, aussi bien politiques qu'économiques, dont elles dérangent les situations acquises de domination et de contrôle.

Quelques chiffres ne sont pas inutiles pour prendre la mesure considérable de l'enjeu de cet affrontement plané-

⁸²<http://goo.gl/Rjzse>

⁸³<http://goo.gl/6xsge>

⁸⁴<http://goo.gl/rpvSd>

taire. Au 30 juin 2010, selon Internet World Stats⁸⁵, il y avait dans le monde près de 2 milliards d'utilisateurs d'Internet sur une humanité totale de près de 7 milliards d'individus. Parmi ces utilisateurs du Net, près de 60 millions l'étaient en langue française.⁸⁶ En 2010 encore, dans l'Union européenne⁸⁷ (à 27), 65% des particuliers âgés de 16 à 74 ans ont utilisé Internet régulièrement (soit une fois par semaine)⁸⁸ et 53% fréquemment (soit chaque jour ou presque)⁸⁹. En France, toujours en 2010, selon la toute dernière enquête de référence⁹⁰, près de 40 millions de personnes (3 millions de plus qu'en 2009) se connectent à Internet d'une façon ou d'une autre (domicile, travail, mobilité). Les trois-quarts des personnes équipées d'une connexion Internet à leur domicile l'utilisent tous les jours, 16% en font un usage hebdomadaire et 5% seulement ne l'utilisent jamais. Au final, c'est désormais un peu plus de la moitié de la population (53%) française qui se connecte quotidiennement.

Internet est donc définitivement au cœur du nouveau monde qui s'annonce. Ce qui, en revanche, n'est pas encore définitivement joué, c'est de savoir qui, en fin de compte, entre puissances étatiques, intérêts marchands et exigences citoyennes, gagnera la bataille de ses usages, de leur protection et de leur contrôle. Mise en garde contre « *le bluff technologique* », l'œuvre pionnière de Jacques Ellul (1912-1994), penseur trop oublié aussi original qu'inclassable, nous avait amplement démontré que « *la technique est l'enjeu du siècle* ». Ni bonne ni mauvaise, mais ambivalente, elle peut aussi bien servir un « *système technicien* » dominateur et oppressif qu'être, au contraire, mise au service de

⁸⁵<http://goo.gl/KSCvyn>

⁸⁶<http://goo.gl/xqr9f>

⁸⁷<http://goo.gl/cVtoM>

⁸⁸<http://goo.gl/4QcF1>

⁸⁹<http://goo.gl/aYhkt>

⁹⁰<http://goo.gl/iLRqr>

l'homme, de ses besoins essentiels et de ses droits primordiaux, ainsi que des grands équilibres qui les garantissent. En somme, tout dépend de nous, de chacun et chacune d'entre nous. Tout, c'est-à-dire le pire ou le meilleur. Ce n'est pas une injonction idéaliste, mais plutôt une recommandation réaliste : de catastrophes économiques en désastres guerriers, sans oublier les destructions écologiques, ne sommes-nous pas témoins de l'imprévoyance aveugle et de l'inconscience morale de nombre de ceux qui, de par le monde, nous dirigent ou le prétendent ?

Aussi importe-t-il, loin de toute fascination idéologique pour la technique et de toute vision absolutiste du numérique, d'y défendre avec acharnement l'essentiel des vieilles valeurs démocratiques et humanistes, de droits et de libertés. C'est de cette alliance du meilleur de la modernité technique et du meilleur de la tradition politique que peut naître un Internet réellement au service de ses usagers. Dans leurs commentaires ou sur leurs blogs, des abonnés de Mediapart⁹¹ ont ainsi convoqué, à propos des actuelles mésaventures de WikiLeaks, d'utiles pensées de la philosophe Hannah Arendt (1906-1975), vieilles de près de quarante ans. Il s'agit d'un article paru en novembre 1971 dans la *New York Review of Books* à propos de la révélation par le *New York Times* des « *papiers du Pentagone* », 7.000 pages de documents militaires confidentiels. Son titre en résume clairement le propos : « *Du mensonge en politique* »⁹² (à lire en français dans le recueil *Du mensonge à la violence*).

Au cours de cette réflexion sur « le secret, la tromperie, la falsification délibérée et le mensonge pur et simple employés comme moyens légitimes de parvenir à la réalisation d'objectifs politiques », l'auteur des *Origines du totalitarisme* en vient à une défense radicale de la liberté de la

⁹¹<http://goo.gl/twUGi>

⁹²<http://goo.gl/hYk9K>

presse. « Une presse libre et non corrompue a une mission d'une importance considérable à remplir », écrit-elle, tant il importe de « garantir cette liberté politique particulièrement essentielle : le droit à une information véridique et non manipulée, sans quoi la liberté d'opinion n'est plus qu'une cruelle mystification ». Conviction que l'on retrouvait déjà dans un autre de ces articles, paru en 1967 dans le *New Yorker* et intitulé « Vérité et politique »⁹³ (à lire en français dans le recueil *La Crise de la culture*) : « Le fait de dire la vérité de fait comprend beaucoup plus que l'information quotidienne fournie par les journalistes, bien que sans eux nous ne nous y retrouverions jamais dans un monde en changement perpétuel, et, au sens le plus littéral, nous ne saurions jamais où nous sommes. »

Cette position de principe de la philosophe reposait sur la conviction que les « *vérités de fait* », différentes des vérités d'opinion, de conviction, de croyance, de préjugé, d'idéologie, etc., sont essentielles à la vitalité démocratique. Ce sont elles qui nous font réfléchir pour agir, qui nous font évoluer en nous dérangeant, qui modifient nos positions et nos attitudes, qui nous rassemblent par leur force démonstrative. Et elles sont bien plus fragiles et menacées que les vérités d'opinion tant elles dérangent nos confort de pensée. Dès lors, il importe par-dessus tout de garantir, préserver et améliorer les conditions de leur production, révélation et diffusion. Car, sans elles, il n'y aurait plus de monde commun, de réflexions partagées, d'échanges rationnels, mais seulement l'affrontement général des idéologies, préjugés, croyances, convictions ou opinions. En somme, il n'y aurait plus de liens entre citoyens, plus de relation dans la cité, plus de communauté humaine. Mais la guerre de tous

⁹³<http://goo.gl/EbHyW>

contre tous, avec la certitude de chacun de détenir seul la vérité vraie.

Or Internet est justement, par définition, l'univers du lien, de la relation et de la communauté. Du lien partagé, de la relation entretenue, de la communauté construite. L'invention du *lien hypertexte* n'est-elle pas au ressort des fonctionnalités de nos sites, de leurs références, documentations et interactions ? Reste à ne pas dégrader cet écosystème en préservant ce qui fait lien, précisément : le contenu même de l'échange, sa liberté et sa vitalité, son incertitude, son inventivité, son imprévisibilité, ses surprises et ses créations, ses tâtonnements et ses hasards, ses désordres et ses étonnements... En somme, relation est ici le maître-mot, la clé, le nœud : qualité de la relation, intégrité de la relation, liberté de la relation, éthique de la relation, etc.

Dès lors, nul hasard si l'on doit à Edouard Glissant, avec cette acuité visionnaire propre aux poètes, quelques fulgurances sur Internet dans un passage anticipateur de son *Traité du Tout-Monde*, publié en 1997, à une époque où le Net balbutiait encore. Toute l'œuvre de ce grand voyant est en effet ancrée sur une « *philosophie de la Relation* », où s'entrecroisent et s'enrichissent mutuellement poétique et politique. La Relation comme antidote à la domination et comme apprentissage de l'incertitude... Loin de certaines crispations académiques⁹⁴ face aux ébranlements numériques, Glissant pressentait dans Internet le surgissement de l'imprévisible et du discontinu, ruptures qu'il accueille volontiers : « *Si les sciences classiques avaient pour fin l'infiniment petit et l'infiniment grand, nous devinons que la science informatique ne considère que l'infiniment mouvant. (...) Internet déroule le monde, il l'offre tout dru.* »

⁹⁴<http://goo.gl/Doqta>

Dérouler le monde, c'est-à-dire le découvrir et l'accepter dans son infinie diversité, irréductible aux unicités qui voudraient le soumettre, le simplifier, le réduire et le normaliser : « *C'est la diversité qui nous protège et, s'il se trouve, nous perpétue* », ajoutait le poète, juste après avoir rappelé que « *la pensée de l'Un, qui a tant magnifié, a tant dénaturé aussi* ». « *La pensée de la Relation*, précise ailleurs Edouard Glissant, en 2009 cette fois, *ne confond pas des identiques, elle distingue entre des différents pour mieux les accorder. Les différents font poussière des ostracismes et des racismes et de leurs monogonies. Dans la Relation, ce qui relie est d'abord cette suite des rapports entre les différences, à la rencontre les unes des autres.* » L'irruption d'Internet appelle donc une politique de la relation ouverte au tremblement du Tout-Monde, une invention collective qui ferait litière des pensées de système, de leurs calculs oppressants et de leur théorèmes oppresseurs. « *Pour la première fois de leur histoire*, poursuit Glissant, *les humanités sont seules face à cette terrible présence : de devoir susciter d'elles-mêmes leurs éthiques, et plus communément leurs morales.* »

Ainsi les défis posés par l'avenir d'Internet et soulignés par l'affaire WikiLeaks nous obligent-ils à renoncer aux pensées habituées et à frayer des chemins pionniers. Aux Hannah Arendt, Jacques Ellul et Edouard Glissant déjà cités, il faudrait ajouter Edgar Morin, dont la réflexion sur la complexité dialogue avec le Tout-Monde et la créolisation glissantienne. Recommandé récemment sur Mediapart par Stéphane Hessel⁹⁵, le dernier tome de *La Méthode*, œuvre morinienne au long cours, s'intitule *Ethique* et a pour enjeu la question de l'aveuglement qui, régulièrement, met en péril nos sociétés.

⁹⁵<http://goo.gl/kOoKR>

Faisant le constat que « les démocraties contemporaines sont en dépérissement », Edgar Morin rappelle que « la démocratie est une conquête de complexité sociale » : « La démocratie fait de l'individu un citoyen qui non seulement reconnaît des devoirs, mais exerce des droits. Le civisme constitue alors la vertu socio-politique de l'éthique. Il requiert solidarité et responsabilité. Si le civisme s'étirole, la démocratie s'étirole. La non-participation à la vie de la cité, en dépit du caractère démocratique des institutions, détermine un dépérissement démocratique. »

Or l'une des causes de ce dépérissement est « l'élargissement d'un non-savoir citoyen », en d'autres termes la dépossession croissante des citoyens s'agissant des savoirs, connaissances et informations leur permettant d'influer sur les grands choix politiques : « *Comme les développements de la techno-science ont envahi la sphère politique, le caractère de plus en plus technique des problèmes et décisions politiques les rend ésotériques pour les citoyens. Les experts compétents sont incompetents pour tout ce qui excède leur spécialité et rendent les citoyens incompetents sur les domaines scientifiques, techniques, économiques couverts par leurs expertises. Le caractère hyper-spécialisé des sciences les rend inaccessibles au profane.* »

L'avènement d'une « *démocratie cognitive* » est la réponse qu'Edgar Morin appelle de ses vœux contre cette dépossession du savoir. Mais elle suppose de relier ce qui, aujourd'hui, est séparé, cloisonné et dispersé : « *Tout regard sur l'éthique doit percevoir que l'acte moral est un acte individuel de reliance : reliance avec un autrui, reliance avec une communauté, reliance avec une société et, à la limite, reliance avec l'espèce humaine. [Or] notre civilisation sépare plus qu'elle ne relie. Nous sommes en manque de reliance, et celle-ci est devenue un besoin vital ; elle n'est pas*

seulement complémentaire à l'individualisme, elle est aussi la réponse aux inquiétudes, incertitudes et angoisses de la vie individuelle. »

Ainsi nos responsabilités sont-elles engagées dans ce défi où il s'agit de surmonter cette « *peur de comprendre* » qui, souligne Morin, nourrit l'incompréhension. Alliant liberté et solidarité, cette nécessaire « *auto-éthique* » est aussi bien une vertu individuelle qu'une vertu sociale : « *La seule sauvegarde d'une très haute complexité, conclut-il, se trouve dans la solidarité vécue, intériorisée par chacun des membres de la société. Une société de haute complexité devrait assurer sa cohésion non seulement par de "justes lois", mais aussi par responsabilité/solidarité, intelligence, initiative, conscience de ses citoyens. Plus la société se complexifiera, plus la nécessité de l'auto-éthique s'imposera.* »

Telle est, pour finir, la question politique qui est devant nous, individuellement et collectivement, et dont la réponse dépend d'abord de nous : allons-nous répéter et prolonger les vieilles dominations qui, régulièrement, conduisent l'humanité au bord du gouffre – verticalités politiques, autoritarismes policiers, méfiances envers la société ; ou bien allons-nous faire le choix de l'invention politique, en pariant sur la relation (entre individus, peuples, nations), la compréhension (des savoirs, connaissances, informations) et le partage (des pouvoirs, richesses et orientations) ? Allons-nous, dans le foisonnement infini des liaisons numériques, frayer ce chemin où s'invente en marchant une politique de la relation ? Ou bien allons-nous laisser saccager cet écosystème naturel du numérique par la construction effrénée d'autoroutes bitumées, de murs bétonnés et de miradors grillagés ?

Bien plus réaliste qu'utopique, tant les périls s'accumulent, cette espérance concrète qui nous anime, dans ce monde sans frontières qu'est potentiellement Inter-

net, a récemment trouvé, grâce à la révolution numérique, son récit imaginaire en forme de fable politique. Il s'agit du film *Avatar*, de James Cameron. Œuvre née de nos modernes technologies, *Avatar* est en effet un plaidoyer contre l'aveuglement destructeur de la Domination et pour la lucidité créatrice de la Relation. Dans une stratégie du faible au fort, l'incertitude l'emporte sur les certitudes, le mouvement sur l'immobilité, la compréhension sur la croyance, l'ouverture sur la clôture, le déplacement et le décentrement sur les fixités et les replis.

Eminemment politique, cette nouveauté-là naît du lien retrouvé avec l'autre, qu'il soit animé ou inanimé, aussi bien l'homme qu'auparavant, l'on diabolisait et méprisait en le considérant comme un ennemi que la nature qu'hier, l'on saccageait et exploitait en la ravalant au rang de ressource. Avatar, ce vieux mot hindou du changement et de la transformation passé dans le langage contemporain du Net, résume ce nouveau rapport au temps que nous offre le numérique, si nous savons en préserver l'écosystème naturel : contrairement aux idées reçues, non pas le temps court et immédiat, qui serait plutôt celui de la possession et de l'accumulation, de l'avidité et de l'impatience, mais ce temps long et étendu qu'offre la conversation patiente, la recherche précautionneuse, l'écoute attentive et l'attente généreuse.

Telle pourrait être l'une des définitions de l'éthique d'Internet : préserver ce temps de la relation où se glissent les surprises de l'événement.

9 janvier 2011

Nous sommes tous des WikiLeaks ! 3

Une bataille décisive entre les citoyens et les pouvoirs	6
Des révélations accablantes pour la puissance américaine.....	8
Défendre l'audace démocratique des lanceurs d'alerte.....	14
De Liu Xiaobo à Julian Assange, la vitalité des idéaux de liberté	17

Nous autres, barbares... .. 21

La question démocratique30

La révolution numérique36

Politique de la relation.....46